

PRCI2 – Procédure civile – approfondissement

Code produit : PRCI2

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Présentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif : 0

Eligible DDA : non

Public :

gestionnaires confirmés
souhaitant approfondir leurs
connaissances et leurs pratiques
professionnelles en matière de
procédure civile

Prérequis :

aucun

Objectif

Maîtriser les pratiques professionnelles en matière de procédure civile

Programme de la formation

1-Caractères de la procédure civile

- Caractère impératif
- Caractère formaliste

2-Litige

- Origine et éléments constitutifs du litige
 - Objet
 - Cause

3-Règlement amiable des différends

- La médiation judiciaire
- L'obligation de recourir à un mode de règlement amiable du différend

4-Représentation en justice

- Devant le tribunal judiciaire
- Devant le juge de l'exécution

5-Procédure devant le tribunal judiciaire

- Constitution
- Introduction de l'instance par assignation
- Introduction de l'instance par requête
- Procédure écrite ordinaire devant le tribunal judiciaire : l'audience d'orientation
- Instruction devant le juge de la mise en état
- Procédure orale devant le tribunal judiciaire
- Procédure sans audience

6-Jugement

- Notification
- Exécution

7-Exécution provisoire

- Exécution provisoire de droit
- Exécution provisoire facultative ordonnée
- Radiation pour non-exécution

8-Voies de recours ordinaires

- Appel : réforme de la procédure du 6 mai 2017
- Fin de l'effet suspensif de l'appel
- Opposition

9-Voies de recours extraordinaires

- Pourvoi en cassation
- Tierce opposition
- Recours en révision

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences



AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2022 AF2A. Tous droits réservés.